

COMMUNE DE FILLIERE

COMPTE RENDU DU CCAS

LUNDI 18 DECEMBRE 2017

**Présents :**

- ANSELME C (maire de Fillière)
  - BRUSSOZ M.C. (conseiller municipal commune déléguée d'Evires)
  - CHAPOTOT S. (membre non élu)
  - DEMAISON Y. (membre non élu représentant le secours catholique)
  - DESARMAUX Geneviève (membre non élu)
  - NICOLAZZO G. (adjointe commune déléguée de Thorens-Glières)
  - PARIS R. (représentant de l'association CODERPA 74)
  - PARODI J. (membre non élu)
  - RITTAUD A. (adjointe commune de Fillière, déléguée aux affaires sociales)
  - TILLOY D. (conseiller municipal commune déléguée de Thorens-Glières)
- 
- CHANDELIER G. (DGS de la mairie de Fillière, directeur du CCAS)
  - ZAGLIO F. (chargée de l'action sociale)

**Excusés:**

Mesdames ALESINA C., FILLIARD C., GIGUET METRAL A., SELLECCHIA M.P.  
Messieurs CALVI E., DURET C. RAYMOND M.

**Secrétaire de séance :** RITTAUD Arlette

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

Monsieur le Président prend la parole pour évoquer un projet initié par madame LAVIRON. Elle souhaite transformer les logements au-dessus de l'ancienne supérette Casino, en maison intergénérationnelle. Il s'agirait d'accueillir un public en difficulté et de mélanger des personnes âgées et des ménages. Existe-t-il sur notre territoire un public intéressé par une telle offre ?

Bien que l'idée soit intéressante le potentiel de ce bâtiment n'offrirait que 7 logements, c'est peu pour un tel projet. D'autre part le rez-de-chaussée doit obligatoirement accueillir un local commercial. Enfin le point le plus compliqué est financier : qui financera ce projet (argent public, fond privé ?)

Monsieur le président ajoute qu'il a conseillé à madame LAVIRON de se rapprocher du Grand Anancy, service de l'Habitat, Mme Elise Etienne.

Madame Rittaud souligne qu'il sera difficile d'avoir des statistiques sur le public concerné avant le 8 janvier, date à laquelle le projet serait évoqué en présence de la députée.

Contact sera pris avec PLS ADIL.

## 1/ BUDGET 2018

Monsieur Chandelier prend la parole pour indiquer que la proposition de budget 2018 sera présentée avec pour seule modification l'intitulé « Fêtes et cérémonies » qui remplace « repas des aînés ». Il précise qu'il est possible d'alimenter à tout moment dans l'année, le budget du CCAS en cas de besoin.

Les dernières factures de 2017 doivent être transmises à la comptabilité avant le 10 janvier 2018.

Madame Zaglio indique qu'il manque encore 2 factures ; 1001 repas pour le repas des aînés de Thorens-Glières, (le prestataire a été relancé) et les paniers garnis des aînés d'Evires.

D'où un Total de : 16 606.52 € pour l'ensemble des repas 2017

Les dépenses sont moins importantes car il y a eu moins de personnes âgées au repas.

Madame RITTAUD revient sur le projet d'installation d'un logement d'urgence, afin d'expliquer la dépense de 5 000 euros prévue pour 2018. Il s'agirait d'un logement qui ne serait pas déclaré à la Préfecture pour installer provisoirement des personnes en difficulté. Mais ce serait un logement aménagé sommairement pour ne pas rester trop longtemps.

Madame Tilloy évoque le cas de femmes battues ou de personnes qui vivent dans leur voiture. Un tel logement serait intéressant pour les dépanner.

Monsieur Chandelier évoque les diagnostics qui seront réalisés en 2018 pour les logements communaux. Suite aux différents devis ; le cabinet DECRAS propose des tarifs intéressants. La dépense sera prise sur le budget général de la commune. Le budget sera validé au conseil du 15 janvier 2018.

Madame Rittaud propose de maintenir le budget du CCAS tel que défini dans le tableau en annexe.

### ACCORD DES MEMBRES A L'UNANIMITE

Madame RITTAUD demande si les demandes de subvention sont prises sur le budget général ou pour certaines demandes impactées sur le budget du CCAS.

Monsieur CHANDELIER précise que les demandes de subvention des associations sont gérées par le service vie locale. Puis intégrées dans les dépenses du budget général. Il note que le CCAS devrait être informé des demandes.

## 2/ BILAN 2017

- bénévoles

Madame Tilloy évoque une personne bénévole qui donne des cours de français à une personne de Thorens-Glières. Elle propose de lui offrir un bon cadeau.

Pas d'objection des membres. Il est convenu de se renseigner si la commune dispose d'un compte à la FNAC.

- Appartements communaux

Madame Nicolazzo fait un point sur les appartements rénovés à Thorens-Glières. Le montant des dépenses a été pris sur le budget général. Les 2 appartements n°1 et 5 ont été entièrement rénovés (douche cuisine carrelage).

Madame BLANGENOIS a emménagé en novembre et Monsieur SUATON s'installera en janvier.

Madame RITTAUD propose de fixer le montant du loyer de l'appartement n°5 à 340 €, comme l'appartement n°1, du fait qu'il a la même surface et dispose maintenant des mêmes équipements.

#### ACCORD DES MEMBRES

Il est proposé de fixer le montant des charges à 60 € comme pour l'appartement n°1.

#### ACCORD DES MEMBRES

Au vu des relevés de comptes de monsieur SUATON Lucien, il est proposé de ne pas lui demander une caution solidaire (il n'a pas de famille) ;

#### ACCORD DES MEMBRES

- EXPULSION

Madame RITTAUD fait lecture d'une information d'expulsion à l'encontre de monsieur DELANDRE. Locataire d'un appartement HAUTE SAVOIE HABITAT il n'a pas respecté l'accord d'apurement de sa dette. Il devrait être expulsé le 2 janvier 2018. Il est convenu d'appeler l'assistante sociale et le Centre Arthur Lavy, son employeur, pour avoir plus d'information. Ce monsieur était suivi par madame LACROIX conseillère en économie sociale et familiale de l'association GAIA. Il avait obtenu des bons alimentaires en début d'année afin de palier une situation délicate.

- La procédure de gestion des logements communaux

Elle a été validée par les services de la mairie (ST, Compta, juridique).

- La plaquette d'information

Elle sera finalisée en janvier, prévoir de rajouter des informations sur les services spécialisés Alzheimer du CIAS .

### **3/ PROJETS pour Janvier 2018**

- Groupes sociaux

Une rencontre avec les différents groupes sociaux des communes déléguées a eu lieu en début d'année. Il est proposé de les réunir au mois de février à la mairie de Fillière, autour d'une galette, pour les remercier de leur implication dans l'organisation du repas des aînés.

Cette idée est approuvée par l'ensemble des membres.

- PMS

Il est convenu de revoir madame PETIT directrice du PMS de Cruseilles en janvier pour avoir un suivi des dossiers et obtenir des données sur le public de notre territoire.

- ANAH

Il est convenu de prendre contact en janvier avec l'ANAH pour obtenir des informations sur les différentes aides proposées pour la réhabilitation des fosses septiques.

- ADMR

Il est convenu de prendre contact avec l'ADMR , madame Bernadette PERRISSIN, afin d'avoir des explications sur les services proposés par cette associations et des informations sur le SIAD, le SAAD.